

NOM LATIN : *Pterospora andromedea* Nuttall

FAMILLE : Éricacées (famille du bleuet)

NOM ANGLAIS : Woodland Pinedrops



© FRÉDÉRIC COURSOL

Le ptéropsore à fleurs d'andromède possède une apparence unique dans notre flore. Plante herbacée dépourvue de chlorophylle, sa tige est glanduleuse-pubescente et d'une couleur rougeâtre caractéristique.

RÉPARTITION EN AMÉRIQUE DU NORD



ESPÈCE MENACÉE AU QUÉBEC

Ptéropsore à fleurs d'andromède

Description

Plante herbacée vivace ou annuelle dépourvue de chlorophylle. Tige simple, glanduleuse-pubescente, rougeâtre à brune, mesurant de 30 cm à 1 m de hauteur, persistant parfois à l'état sec pendant un ou deux ans et devenant brune. Feuilles remplacées par des bractées mesurant de 1 à 4 cm de longueur et de forme étroitement triangulaire, disposées dans le bas de la tige. De 20 à 130 fleurs en grappes (racèmes), en forme d'urne, de 6 à 10 mm de longueur, pendantes et portées par des pédicelles de 5 à 15 mm de longueur; sépales rougeâtres et glanduleux-pubescents; pétales blancs ou jaunâtres et glabres. Fruit : une capsule à cinq loges, brune, globuleuse et aplatie, mesurant près de 1 cm de diamètre; de très nombreuses et minuscules graines (0,25 mm de largeur), munies d'une aile faisant environ cinq fois la largeur de la graine.

ESPÈCES VOISINES : Aucune.

TRAITS DISTINCTIFS : La tige du ptéropsore à fleurs d'andromède est visqueuse et rougeâtre, et ses fleurs sont retombantes. Les plantes sans chlorophylle telles que le monotrope du pin (*Monotropa hypopitys*) font moins de 30 cm de haut.

SPORADIQUE

Amérique du nord : dans l'ouest, de la Colombie-Britannique jusqu'en Californie, et de l'Alberta et de la Saskatchewan jusqu'au Mexique; dans l'est, sporadique autour des Grands Lacs, en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard.

Québec : dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue (08), de l'Outaouais (07), de la Mauricie (04), de la Capitale-Nationale (03), du Bas-Saint-Laurent (01) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11).

Habitat

Le ptéropsore à fleurs d'andromède croît dans les forêts dominées par le pin blanc et le thuya, sur des sols minces et secs, sur des substrats composés de roches carbonatées, comme le calcaire, la dolomie, le marbre ou le schiste argileux. Cette espèce affectionne généralement la proximité d'un plan d'eau. On la retrouve souvent en compagnie du monotrope uniflore (*Monotropa uniflora*), également de la famille du bleuet, et du cyripède tête-de-bélier (*Cypripedium arietinum*), une autre espèce légalement protégée au Québec.

Biologie

Le ptéropsore à fleurs d'andromède est une espèce calcicole, tolérante à l'ombre et qui se nourrit par l'intermédiaire de champignons microscopiques dans le sol. Sa floraison a lieu de la mi-juillet à la fin de juillet, et sa pollinisation s'effectue par les insectes. Ses fruits arrivent à maturité deux à trois semaines après la fertilisation. Les graines sont dispersées par le vent et ne sont viables que de trois à neuf semaines.

Problématique de conservation

Le ptéropsore à fleurs d'andromède est connu de 35 occurrences au Québec. Deux d'entre elles sont disparues et cinq autres sont historiques (dernières observations datant de plus de 20 ans). La plupart des populations sont de petites tailles, ce qui

ESPÈCE MENACÉE AU QUÉBEC

Ptérospre à fleurs d'andromède (suite)



© MRN/NORMAN DIGNARD

Le ptérospre à fleurs d'andromède croît dans les forêts dominées par le pin blanc et le thuya. Il préfère les sols minces et secs, sur des substrats calcaires. L'habitat est souvent en pente et à proximité d'un plan d'eau.



© FRÉDÉRIC COURSOL

Les fleurs du ptérospre à fleurs d'andromède sont réunies en grappes (racèmes). Elles sont en forme d'urnes pendantes et portées par de courtes pédicelles.

les rend extrêmement vulnérables aux perturbations. Pour l'ensemble du Québec, l'effectif total est évalué à moins de 3 000 individus. Seulement six occurrences sont de bonne et d'excellente qualité.

Comme cette espèce est intolérante aux perturbations et aux changements écologiques de son habitat, le développement récréotouristique, la construction de chalets, la coupe forestière et des pratiques non appropriées d'aménagement forestier constituent les principales menaces à sa survie sur notre territoire.

Désigné espèce menacée au Québec en 2005, le ptérospre à fleurs d'andromède est dorénavant protégé en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Quatre occurrences bénéficient d'un certain degré de protection en étant situées dans des parcs de récréation et de conservation, un lieu historique national et un écosystème forestier exceptionnel.

L'espèce serait considérée comme disparue de l'Île-du-Prince-Édouard. Elle est considérée comme menacée en Ontario, ainsi que fortement menacée au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan. Elle est également menacée ou fortement menacée dans 7 des 21 États américains où on la retrouve.

Références utiles

- COMITÉ FLORE QUÉBÉCOISE DE FLORAQUEBECA. 2009. Plantes rares du Québec méridional. Guide d'identification produit en collaboration avec le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), Les Publications du Québec, Québec, 406 p.
- COUILLARD, L., N. DIGNARD, P. PETITCLERC, D. BASTIEN, A. SABOURIN ET J. LABRECQUE. 2012. Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Outaouais, Laurentides et Lanaudière. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Québec, 434 p.
- DIGNARD, N., L. COUILLARD, J. LABRECQUE, P. PETITCLERC ET B. TARDIF. 2008. Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches et Mauricie. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Québec, 234 p.
- MARIE-VICTORIN, FRÈRE. 2002. Flore laurentienne. Troisième édition mise à jour et annotée par L. Brouillet, S. G. Hay et I. Goulet, en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque, Gaëtan Morin éditeur, membre de Chenelière Éducation, Montréal, 1 093 p.
- NATURAL RESOURCES CONSERVATION SERVICE, USDA. 2010. « Plants Database, State search ». [En ligne] [<http://plants.usda.gov/threat.html>] (Site consulté le 11 mars 2010).
- NATURESERVE. 2015. « NatureServe Explorer: An Online Encyclopedia of Life ». [En ligne], NatureServe, Arlington, Virginia. [www.natureserve.org/explorer/] (Site consulté en mars 2015).
- PETITCLERC, P., N. DIGNARD, L. COUILLARD, G. LAVOIE ET J. LABRECQUE. 2007. Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Bas-Saint-Laurent et Gaspésie. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'environnement forestier, Québec, 113 p.
- TARDIF, B., B. TREMBLAY, G. JOLICOEUR ET J. LABRECQUE. 2016. Les plantes vasculaires en situation précaire au Québec. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Direction générale de l'écologie et de la conservation, Québec, 420 p.

CONTRIBUTION AU CDPNQ



Si vous repérez une population d'espèce menacée ou vulnérable, signalez-la au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Vos observations permettront d'améliorer la connaissance de cette espèce et en favoriseront la sauvegarde.
www.cdpnq.gouv.qc.ca

PROTÉGER, C'EST DANS MA NATURE!

**Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**

Québec